

Marchés d'instruments financiers

2002/0269(COD) - 30/04/2004 - Avis de la Commission sur la position du Parlement en 2ème lecture

Le Parlement européen a adopté 29 amendements à la position commune en deuxième lecture, sur la base d'un compromis global approuvé à la réunion du Coreper du 18 mars 2004 par tous les États membres et la Commission. La Commission accepte tous les amendements adoptés dans le cadre du compromis et modifie sa proposition en conséquence.